**Inauguration des travaux du Manoir du Désert**

**. Le vendredi 16 septembre 2022 .**

**----------------------------**

**Mesdames, Messieurs,**

**Chers amis,**

**Je suis très heureux de vous accueillir ici, sur le Plateau de Honfleur, devant ce manoir exceptionnel qui est l’un des rares en France à avoir gardé l’authenticité de son architecture.**

**Un petit rappel historique, si vous me le permettez.**

**Ce manoir a été construit pour le compte des frères Le Danois, une**

**. / 2**

**famille d’armateurs-avitailleurs honfleurais qui tiraient une partie importante de leurs richesses du négoce maritime. A cette époque, on trouvait autour de celui-ci une ferme avec four à pain, pommeraie, pressoir, écuries, greniers à foin …**

**Il est représentatif de l’architecture noble de la fin du Moyen-Age en Pays d’Auge. Les matériaux mis en œuvre, autant que sa structure – un étage à pans de bois construit sur un rez-de-chaussée à damier de calcaire et de silex – témoignent des savoir-faire et de l’importance de cet édifice à l’époque.**

**. / 3**

**Propriété de Marie-Thérèse Turgis jusqu’en 1975, il est alors légué à la Société du Vieux-Honfleur qui l’offre à son tour à la Ville de Honfleur. Le Vieux-Honfleur a continué à le faire visiter jusqu’au début des années 2000. Ensuite a commencé une longue période d’inoccupation et de dégradation.**

**J’ai souhaité sauver ce bâtiment, classé Monument Historique en 1928, et le restaurer à l’identique, afin d’en assurer la conservation. Il était important pour moi de le protéger et de le restaurer.**

**. / 4**

**Avec Patrick Bronnec, dès que nous avons eu connaissance de la mise en place de la loterie du patrimoine animée par Stéphane Bern, nous avons concouru, et quelques mois plus tard, nous avons été heureux d’apprendre que sur 270 projets de restauration de monuments en France, le Manoir du Désert avait été retenu. Et je suis allé à l’Elysée – invité par le Président de la République – pour être informé officiellement de cette décision.**

**C’est ainsi que nous avons obtenu une première aide de 29 000 € qui joua un véritable rôle d’aiguillon.**

**. / 5**

**Pour mener à bien ce chantier de près de 812 490 € TTC un appel aux dons fut lancé avec la collaboration de la Fondation du Patrimoine, en particulier Ismérie Werquin et Catherine Lécluze que je remercie chaleureusement. Je donnerai la parole à Catherine Lécluze dans quelques instants.**

**Je remercie également tous les donateurs qui continuent à alimenter la souscription (près de 5 000 € pour le moment).**

**Bien sûr ces importants travaux ne pouvaient pas se faire sans l’accompagnement de l’Etat, via la**

**. / 6**

**DRAC, qui les a subventionnés à hauteur de 206 800 € TTC, le Département du Calvados à hauteur de 84 720 € TTC , et notre grand mécène – la Fondation TotalEnergies pour 130 000 €. Je salue son directeur régional, Eric Sammut qui nous dira quelques mots tout à l’heure. TotalEnergies a mis à notre disposition, par deux fois, des bénévoles pour l’entretien et le nettoyage du site, et je vous en remercie, cher Monsieur Sammut.**

**Merci également à nos services municipaux, notamment à Benoît Suter qui a préparé et suivi de près**

**. / 7**

**le dossier et l’évolution des travaux de restauration, avec la maîtrise d’œuvre, le cabinet Lympia, et les quatre entreprises du patrimoine : Pierre et patrimoine Houdayer, Christophe Bénard, Métiers du Bois et UTB. Merci également à Benjamin Findinier, directeur des musées de Honfleur, qui a, lui aussi, suivi l’évolution du chantier.**

**L’autofinancement de la Ville représente un montant important de 220 755 €. C’est dire si nous avons eu à cœur d’investir pour sauver cet élément prestigieux de notre patrimoine honfleurais.**

**. / 8**

**Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé au sauvetage de ce magnifique manoir et que je n’aurais pas nommés. Ils peuvent être fiers du résultat.**

**Il y a plusieurs années, j’avais pris la décision de rendre inconstructible l’ensemble du foncier qui entoure le Manoir, pratiquement 5 Ha, sur lesquels des constructions étaient prévues. Je pense que le Manoir n’aurait pas eu un tel relief si nous avions construit autour des pavillons. Il faut savoir que depuis longtemps ce quartier est voué à l’urbanisation et au développement**

**. / 9**

**de Honfleur. C’est ainsi que non loin du Manoir existent le lycée professionnel et le lycée polyvalent Albert Sorel.**

**Pour en revenir à cet endroit, il est prévu dans l’avenir d’utiliser l’image de ce bâtiment, cette vitrine qu’il représente, pour rendre vivante l’histoire et mettre en avant nos origines, notre histoire architecturale. Ce sera l’occasion d’aborder la question de l’architecture honfleuraise au cours des siècles, d’expliquer comment vivaient nos ancêtres, et la famille de Jean Le Danois en est un exemple. C’étaient des marins-armateurs,**

**. /. 10**

**mais aussi des agriculteurs. C’est cette histoire que nous rappellerons ici, en faisant la liaison entre le passé, le présent et l’avenir.**

**Nous pensons entourer le Manoir d’un arboretum où nous retrouverons des espèces de poiriers, cerisiers, pommiers, arbres fruitiers, qui pour certaines, avaient disparu. Ce sera aussi un lieu où nous pourrons exploiter la terre au niveau agricole, en faisant pousser des fruits et légumes qui pourront alimenter les cantines scolaires. Les enfants seront associés, dès leur plus jeune âge, à ce projet, afin qu’ils comprennent l’importance de**

**. / 11**

**l’agriculture, du bien-manger et du manger local.**

**Le Manoir en lui-même ne pourra recevoir que peu de visiteurs du fait de sa configuration. Vous l’aurez compris, mais il est dans le cadre de l’intégrité qu’il a conservée au niveau architectural, l’objet le plus précieux du site et du lieu. Nous ne pourrons guère aménager son intérieur et nous en servir, pour des raisons de sécurité, mais la grange qui est à côté et qui a été ramenée ici il y a plusieurs années, pourra être aménagée pour recevoir des visiteurs, réaliser des portes ouvertes, pour accueillir des**

**. / 12**

**conférenciers sur les différentes thématiques autour du Moyen-Age, de l’agriculture, de la marine. L’époque de Jean Le Danois pourra être mise en valeur.**

**Sauver le Manoir était un engagement de notre municipalité, à côté de beaucoup d’autres projets qui se sont concrétisés. C’est ainsi que nous avons récupéré et remis en état la Lieutenance, que nous avons fait d’importants travaux dans l’église-Saint-Léonard, que nous entreprenons des travaux de lutte contre l’incendie dans l’église Sainte-Catherine, sans compter la réhabilitation du Tripot, de la rue**

**. / 13**

**Cachin, du parvis de l’hôtel-de-Ville. Prochainement, ce sera le tour de la rue Haute, puis de la rue Chaussée,**

**sans oublier le magnifique projet de réhabilitation du môle et de ses bâtiments du XIXème siècle. Vous pouvez constater que nous avons une véritable ambition de préserver notre patrimoine exceptionnel qui fait l’admiration du monde entier. L’enjeu est important pour ceux qui nous visitent et qui contribuent ainsi à notre réussite économique, en créant des emplois et de la richesse. Mais tout ceci est tourné en premier lieu vers les Honfleurais. Il faut qu’ils soient fiers de leur histoire, de leurs traditions, et il faut que les**

**. / 14**

**générations de demain puissent dire que nous, qui les avons précédées, nous avons pris soin de cet héritage. Nous continuerons dans cette voie. Vous pouvez compter sur nous. Nous serons les conservateurs de ce patrimoine exceptionnel, tout en étant innovants, et en nous adaptant au monde d’aujourd’hui. Mais souvenez vous toujours que pour grandir et s’épanouir, tout un chacun a besoin de racines et ces racines sont composées de notre passé, de nos traditions et de notre Histoire.**

**Michel LAMARRE, Maire de Honfleur**

**Vice-Président du Conseil Départemental**